

Image not found or type unknown



Diffusion de photos d'un événement public

Par **Stephane17**, le **12/10/2021 à 10:49**

Bonjour,

Le 9 octobre derniers, j'ai pris des photos de l'événement "la course des demoiselles" à l'occasion d'Octobre Rose à Rochefort.

Puis-je diffuser ces images sur internet ?

Cordialement,

M. Bigoin

Par **Marck.ESP**, le **12/10/2021 à 13:29**

Bonjour

Normalement, la diffusion d'images prises en public, mais de personnes isolées et reconnaissables, nécessite l'accord de ces dernières.

En revanche, il vous est interdit d'en faire commerce.